

Nombre de conseillers élus : 60  
Conseillers en fonction : 60  
Conseillers présents : 31  
Vote par procuration : 14

République Française  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

## PETR DE LA BANDE RHENANE NORD

---

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 23 FEVRIER 2023 A 18H30

Délibération n°2023-005: Décisions prises par le Bureau

Sous la **Présidence** de M. Denis HOMMEL, Président

**Membres titulaires présents :**

Danièle AMBOS, Nadine BEURIOT, Rémy BUBEL, Michel DEGOURSY, Hélène GABRIEL  
Michel GEORG, Jean-Paul HAENNEL, Bernard HENTSCH, Céline HOERTH, Denis  
HOMMEL, Christiane HUSSON, Alain JOERGER, Fabien JOERGER, Rosita KAISER, Jacky  
KELLER, Geneviève KIEFER, Michel KLEIN, Bénédicte KLÖPPER, Bruno KRAEMER,  
Sébastien KRILOFF, Francis LAAS, Monique LICHTBLAU, Michel LORENTZ, Agnès  
MEYER, Sylvie POUILLARD, Elisabeth RIEGER, Sandra RUCK, Serge SCHAEFFER,  
Pascal STOLTZ, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER, René STUMPF

**Mesdames, Messieurs :**

**Membres excusés donnant pouvoir :**

Marc ANTONI, Daniel COUSANQIER (à Lorentz sur feuille présence), Denis DRION, Anne  
EICHWALD, René GAST, Philippe GIRAUD, Gérard HELFFRICH, Hubert HOFFMANN,  
Martine HOMMEL, Marie Anne JULIEN, Richard PETRAZOLLER, Raymond RIEDINGER,  
Isabelle SCHMALTZ, Claude STURM,

**Mesdames, Messieurs :**

**Membres excusés :**

Jean-Luc BALL, Philippe BOEHLER, Danièle CLAUSS, Anne CRIQUI, Rachel FLEITH,  
André FRITZ, Mylène HECK, Frédéric HEYD, Cinthya HIRSCH, Christophe KLEIN, Jean-  
Luc STOLTZ, Yannick TIMMEL, Eric WEIGEL, Jacques WEIGEL

**Mesdames, Messieurs :**

**Assistent en outre :**

Invitée : Evelyn ISINGER, Conseillère régionale

DNA : Patrick GARDON

Personnel du PETR : Sylvie GREGORUTTI, Directrice et Fabienne BIENFAIT, Secrétariat

**DELIBERATION N° 2023-005**  
**DELEGATIONS AU BUREAU - DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU**

Aux termes de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

**VU** la délibération N°9 du 9 septembre 2020 portant délégations d'attributions du Comité syndical au Bureau en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Décision

Le Comité syndical, après en avoir débattu, à l'unanimité,

**PREND ACTE** des décisions prises par délégation par le Bureau le 15 décembre 2022 et le 20 janvier 2023 selon le détail joint en annexe

Le Secrétaire de séance



Serge SCHAEFFER

Le Président



Denis HOMMEL



Annexe : Tableau des décisions prises par le Bureau

Mise en ligne sur le site internet le 02/03/2023

Permis d'aménager
Permis de construire
Supra / Risques
PLU

**AVIS SUR LES AUTORISATION D'URBANISME ET DOCUMENTS SUPERIEURS**

**2022**

**TABLEAU RECAPITULATIF Décision prise par le Bureau le 15 décembre 2022**

PLU de Seltz - Modification simplifiée n°3	PLU VOISIN	Avis Personnes Publiques Associées	Atip	PLU	Mairie de Seltz		Impacts	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Adaptation du règlement pour le mettre en cohérence avec le projet municipal actuel, de création d'habitations au cœur du centre-ville (suppression des emplacements réservés C2 et B4, adaptation des règles de recul sur la zone du projet)</li> <li>*Modification de l'emplacement de la zone UL1 pour l'adapter au projet actuel de développement du Camping des Peupliers</li> <li>*Modification du zonage d'une parcelle à cheval entre une zone UE et UXc</li> <li>*Modification de la règle de recul pour les parcelles à l'angle de deux rues</li> <li>*Dérogations apportées dans plusieurs articles règlementaires dans le cas de travaux d'amélioration énergétique des bâtiments</li> <li>*Modification des règles sur les pentes de toits</li> <li>*Clarification de la règle de calcul du nombre de places de stationnement</li> <li>*Dérogation à l'article 11 UB pour les bâtiments existants</li> </ul>	15/12/2023	<b>FAVORABLE</b>
--	------------	------------------------------------	------	-----	-----------------	--	---------	---	------------	------------------

**2023**

**TABLEAU RECAPITULATIF Décisions prises par le Bureau le 20 janvier 2023**

PA URBITAT - Lotissement de la Croix (friche ancienne entreprise de transport Weber)	HABITAT	Permis d'aménager	Atip	BRN / Extension pour l'habitat	Mairie de Beinheim	+de 5000 m2 de surface de plancher créée	Lotissement 50-60 logements de typologies mixtes (individuels, maison en bande, logement intermédiaires/collectifs sur une	Pôle complémentaire 20 866 m²	20/01/2023	<b>FAVORABLE</b>
PLU de Niederlauterbach- Modification simplifiée n°1	PLU VOISIN	Avis Personnes Publiques Associées	Commune	PLU	Mairie de Niederlauterbach		Impacts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spécifier les activités de service autorisées en secteurs Ue et Uea.</li> <li>2. Adapter les modalités d'implantation des constructions au droit des emprises publiques en secteurs Ur, Ue et Uea.</li> <li>3. Faciliter l'isolation extérieure des constructions au droit des limites séparatives.</li> <li>4. Corriger une erreur matérielle dans l'article U2b</li> <li>5. Réduire les pentes minimales de toiture en secteurs Uh et Uj.</li> <li>6. Faciliter la prise en compte de la problématique des pentes dans l'édification des clôtures.</li> <li>7. Supprimer le recul minimal de 8 mètres imposé pour les constructions établies en zone AU au droit des secteurs Uh et Ur.</li> <li>8. Porter la pente minimale de toiture de 45° à 30° en secteur AU.</li> <li>9. Préciser les conditions d'implantation des clôtures en secteur AU.</li> <li>10. Redéfinir la taille des abris de pâture en secteur Anc.</li> <li>11. Supprimer la limitation de la largeur d'accès sur la voie publique dans les dispositions générales.</li> <li>12. Apporter des précisions relatives à la prise en compte de la liste des destinations figurant en annexes.</li> </ul>	20/01/2023	<b>FAVORABLE</b>

**TABLEAU RECAPITULATIF Décisions prises par le Bureau le 23 février 2023**

PA URBITAT - Lotissement de Prairie à Buhl	HABITAT	Permis d'aménager	Atip	BRN / Extension pour l'habitat	Maire de Buhl	+de 5000 m2 de surface de plancher créée	Lotissement de 20 lots en continuité de la trame bâtie du village	Surface totale de l'opération 10 621 m²	23/02/2023	
PA URBITAT - Lotissement à Roeschwoog	HABITAT	Permis d'aménager	Atip	BRN / Extension pour l'habitat	Maire de Roeschwoog	+de 5000 m2 de surface de plancher créée	3 lots destinés à la construction de logements dont 1 destiné à accueillir une résidence sénior	Surface totale de l'opération 10 000 m²	23/02/2023	